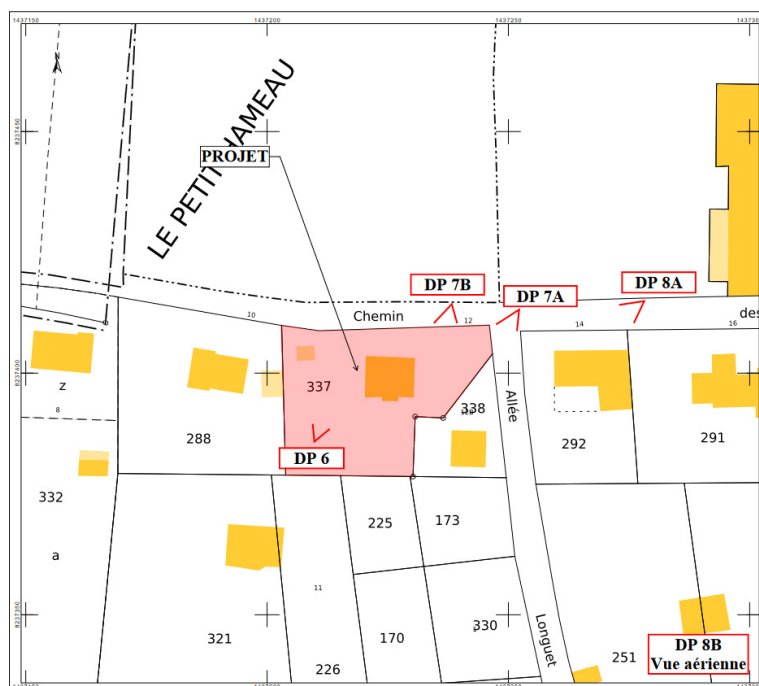
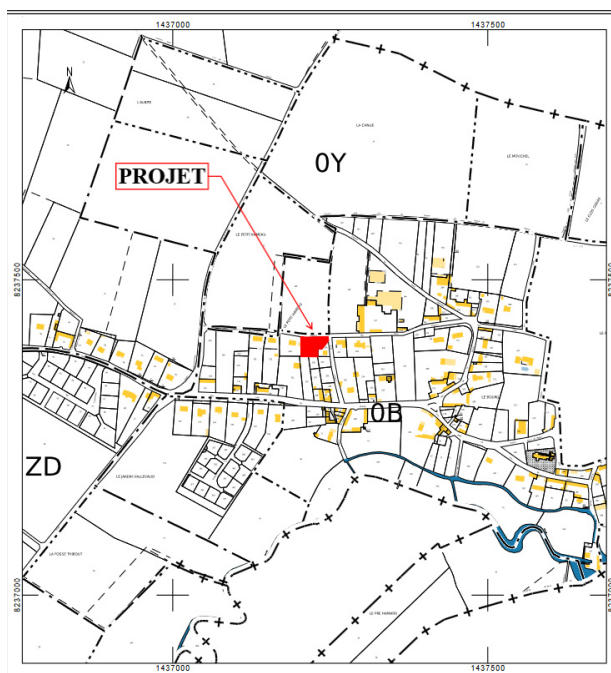


Dossier type Déclaration Préalable (exemple : véranda)

Avant tout dépôt de dossier, il est conseillé de prendre connaissance des règlements et servitudes diverses s'appliquant au terrain concerné par les travaux (PLUi, risques, Loi Littoral, ABF etc.)

DP1 : UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

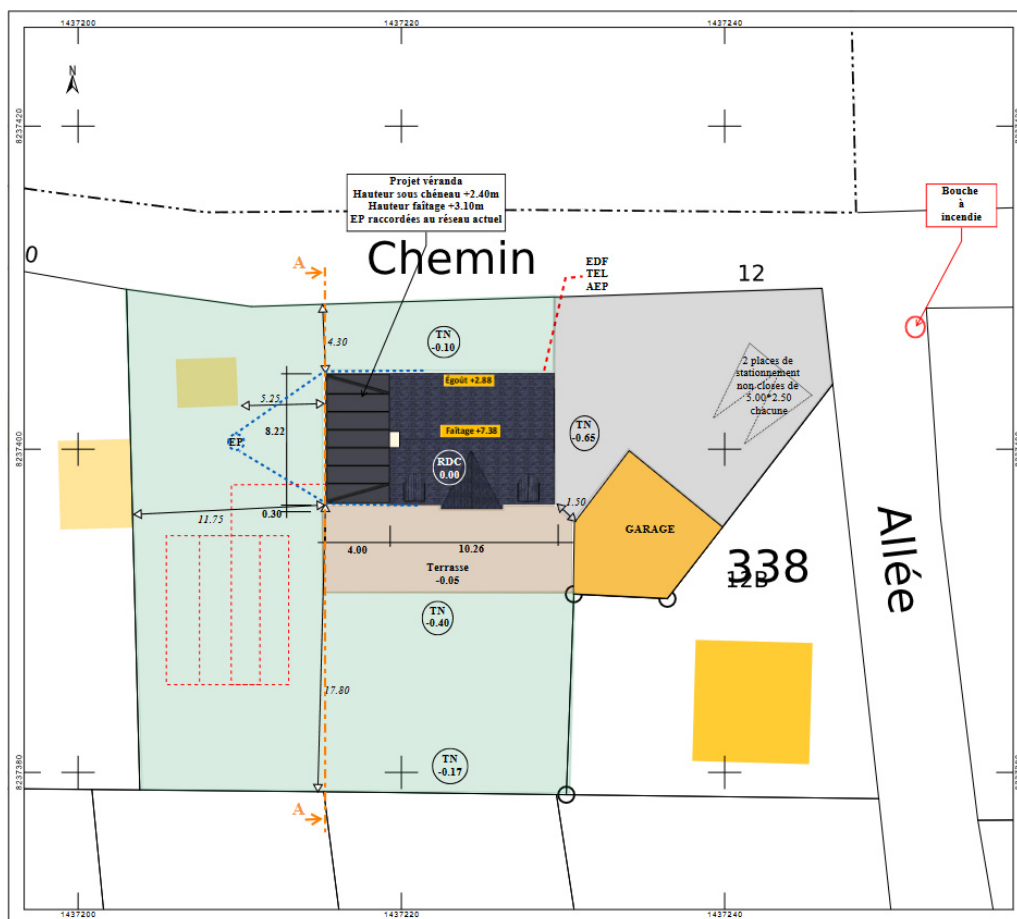
Il permet de connaître la situation du terrain sur la commune et de localiser la zone dans laquelle il est situé pour identifier les règles d'urbanisme applicables. Echelles : 1/5000, 1/1000, 1/500.



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

DP2 : UN PLAN DE MASSE DE LA CONSTRUCTION A EDIFIER OU A MODIFIER

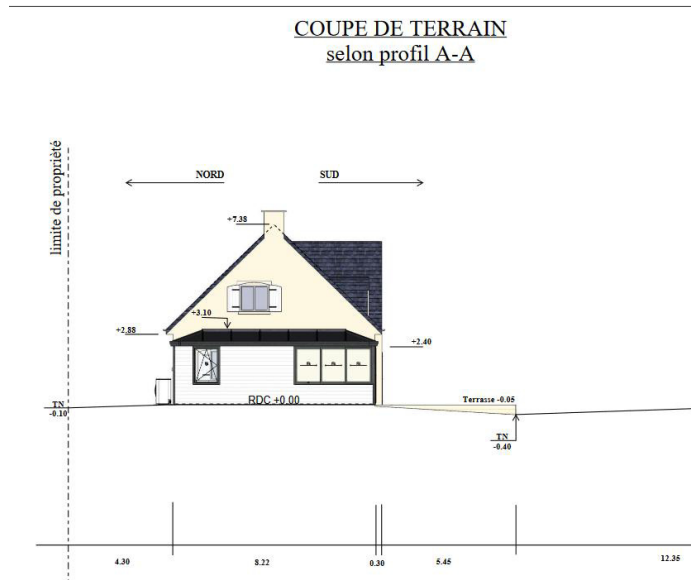
Ce plan présente le projet dans sa totalité, vue de dessus. Il fait apparaître les bâtiments existants sur le terrain, ceux à édifier avec leurs dimensions et leurs implantations, l'emplacement prévu pour le raccordement aux réseaux, les arbres existants et ceux qui seront supprimés. Echelle : 1/50, 1/100.



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

DP3 : UN PLAN DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION

Ce plan fait apparaître le profil du terrain avant et après les travaux. Il indique le volume extérieur des constructions et leurs implantations par rapport au profil du terrain.



DP4 : UN PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

Ces plans permettent d'apprécier l'aspect extérieur de la construction existante et du projet, ainsi que les hauteurs.

Existant



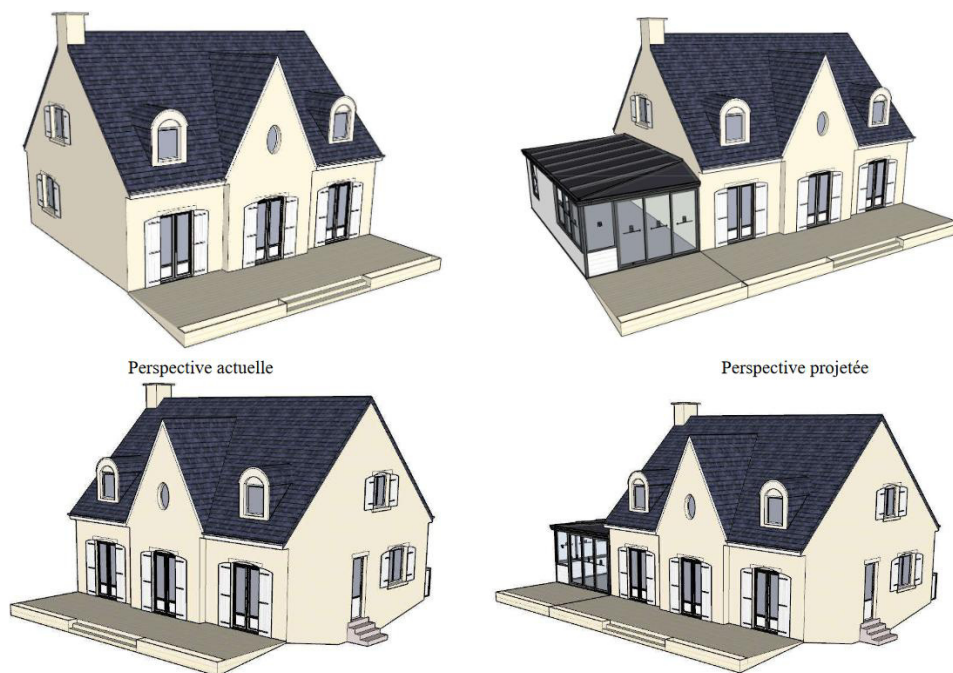
Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

Projet



DP5 : UNE REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR

Cette représentation de la construction permet d'apprécier les modifications projetées.



DP5

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

DP6 : UN DOCUMENT GRAPHIQUE 3D

Ce document est une modélisation en 3D du projet inséré dans son environnement. Il permet à l'administration d'avoir une vision précise du projet visible depuis l'espace public.



DP 6-A vue état actuel



DP 6-B vue état projeté

DP7 : UNE PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

Cette photographie permet de montrer les constructions à proximité immédiate.

PROJET



DP 7- A environnement proche

PROJET



DP 7-B environnement proche

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

DP8 : UNE PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Cette photographie permet de montrer l'environnement du projet, la rue et les constructions avoisinantes.



DP 8-A environnement LOINTAIN



DP 8-B vue aérienne

DP11 : UNE NOTICE DESCRIPTIVE

Si le projet nécessite la consultation de **l'Architecte des Bâtiments de France** (lorsque le terrain est situé en site inscrit ou aux abords d'un monument historique par exemple), il est nécessaire de joindre un document supplémentaire : la notice ou DP11. Cette pièce doit décrire précisément les modalités d'exécution des travaux.